

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2028

présenté par
M. Véran

ARTICLE 37

À l'alinéa 10, substituer à la référence :

« à l'article »

la référence :

« au 3° de l'article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.